

net, sieur de Sainte-Marguerite, lieutenant général de la prévôté des Trois-Rivières." La marraine est encore madame de Varennes. Signatures : Boyvinet, Marie Boucher. Dans cet acte se rencontre pour la première fois, à ma connaissance, le nom de Sainte-Marguerite.

Le 4 janvier 1684, Gilles Boyvinet, conseiller du roy, lieutenant général au siège ordinaire de la juridiction des Trois-Rivières, paraphe le cahier blanc qui devra servir en 1684 à enregistrer les baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse des Trois-Rivières. Il signe : " Boyvinet ".

Le 23 juin 1684, aux Trois-Rivières, baptême de M.-Madeleine Renou dit Lachapelle. Parrain : M. Gilles Boisvinet, lieutenant général de la juridiction du dit lieu des Trois-Rivières. Marraine : Madeleine Benacis, veuve d'Etienne Seigneuret. Signatures : " Boyvinet, Magl. Benacis."

Le 3 janvier 1685, Boyvinet paraphe le cahier pour l'année 1686.

En février 1685 Elie Bourbonault, " substitut du procureur du roi et tenant le siège ordinaire des Trois-Rivières," juge un procès entre Pierre Jouineau qui est en voyage aux StSas (Outaouas) et le notaire Jean Cusson du Cap de la Madeleine (*Conseil Souverain*, III, 56, 65). J'en conclus que Boyvinet était parti pour la France l'automne précédent. Ces voyages devaient se rapporter à sa charge d'agent de la compagnie des marchands et non pas à ses fonctions comme juge des Trois-Rivières.

Le 22 juillet 1686, Gilles Boivinet, agent général de la compagnie des intéressés en la ferme du roi, s'est noyé devant Québec, à son retour de France ; il était âgé de 47 ans. (Registre de la paroisse de Québec, cité par Tanguay).

Dès le 23 juillet l'intendant de Meulles nomma Jean Le Chasseur au siège des Trois-Rivières. Cinq ou six jours plus tard Bochart-Champigny arrivant pour remplacer de Meulles, apprit la mort de Boyvinet et la nomination